

**SYNDICAT MIXTE D' AMÉNAGEMENT DE
L' ARVE ET DE SES ABORDS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU**

**DELIBERATION
N° 2014-003**

SÉANCE DU 08 septembre 2014

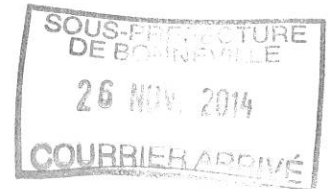
**Objet : Election des
membres du bureau du
collège des
représentants des
utilisateurs et usagers**

L'an deux mil quatorze, le huit décembre, la Commission Locale de l'Eau, dûment convoquée, s'est réunie à l'Agora de Bonneville, sous la présidence de Monsieur SADDIER Martial

MEMBRES PRÉSENTS :

• **Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux :**

- M. MOGENET (Conseil Général)
- M. MUDRY (Conseil Général)
- M. SADDIER (CCFG)
- M. MERMIN (CCFG)
- M. BURNET (CCVCMB)
- M. BOUCHARD (CCVCMB)
- M. SAVOINI (SRB)
- M. CICLET (SRB) M. BURNET (SM3A)
- M. DECHAMBOUX (SM3A)
- M. BOUVET (SIVOM du Haut Giffre)
- M. BUFLIER (CCPR)
- Mme. GRANDJACQUES (CCPMB)
- M. DREVON (CCPMB)
- M. ALLARD (CCPMB)
- M. AYEB (CCG)
- M. PERRILLAT-AMEDE (SIA Borne)
- M. LAPEROUSSAZ (Annemasse Agglo)
- M. BURGNIARD (Annemasse Agglo)



• **Collège des représentants des utilisateurs et usagers :**

- M. COURANT (CCI)
- M. JACQUARD (Chambre d'Agriculture)
- M. GENTRIC (Union des forestiers privés de Haute-Savoie)
- M. PIEDOY (PREAU VIVE -RGSEVVA)
- M. DIZAR (FDPPMA)
- M. REYDET (SNDEC)
- M. MARGAS (APPMA du Faucigny)
- M. SCHWOEHRER (ASTERS) pouvoir de la FRAPNA
- Mme. BOUVIER (EDF)
- M. PERRIOLLAT (FRAPNA)
- Mme MEYNERAULT (UFC que choisir)
- M. FOURNIER (Fédération départementale des chasseurs)
- M. OLRV (DSF)

• **Collège de l'Etat et des établissements publics :**

- M. AUBRUN (ONEMA) pouvoir reçu de l'ONCFS
- Mme. BESSON (Agence de l'Eau)
- Mme. LEREU (Préfecture)
- M. DELILLE (DDT)
- M. REIGNIER (ARS)
- M. CHARLES (RTM)

• **Représentant du territoire Suisse (voix non délibérative) :**

- M. PASQUINI (Etat de Genève)

Membres de la CLE : 36

Membres du collège
des représentants des
collectivités territoriales et
des établissements publics
locaux : 47
Présents : 19
Mandats : 6
Absents : 28

Membres du collège des utilisateurs
et usagers : 26
Présents : 13
Mandats : 1
Absents : 6

Membres du collège de
l'Etat et des
établissements publics : 13
Présents : 6
Mandats : 2
Absents : 7

- DDCS
- ONF
- **Représentant du territoire Suisse**
 - M. BOULICAUT (Electricité d'Emosson)
 - CIPEL

Vu, le Code de l'Environnement et notamment les articles L 212-4 à L 212-11, et R 212-26 à R 212-34, L 214-1 à L 214-6 et R 214-1 à R 214-56,

Vu, l'arrêté n° DDEA-2009.796 du 6 octobre 2009, fixant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Arve,

Vu, l'arrêté n° DDT-2014.225 0003 du 13 août 2014, portant désignation des membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Arve,

Vu, la délibération n° 2010-001 relative à l'élection de Monsieur Martial SADDIER à la Présidence de la CLE en date du 26 juin 2010,

Considérant la candidature, pour les postes de membres du bureau de la CLE, de Madame et Messieurs :

- la FRAPNA (M. PERRIOLAT),
- la Fédération de Pêche (M. DIZAR),
- le Syndicat des propriétaires forestiers et sylviculteurs (M. GENTRIC),
- la Fédération Départementale des chasseurs (M. FOURNIER),
- le SNDEC (M. REYDET),
- DSF (M. OLRV),
- UNICEM (M. SCHMITT),
- EDF (Mme BOUVIER),
- La Chambre d'Agriculture (M. JACQUARD).

La CLE se prononce unanimement pour cette liste.

Après en avoir délibérée la CLE à l'unanimité,

ARTICLE 1 : élit

- la FRAPNA (M. PERRIOLAT),
- la Fédération de Pêche (M. DIZAR),
- le Syndicat des propriétaires forestiers et sylviculteurs (M. GENTRIC),
- la Fédération Départementale des chasseurs (M. FOURNIER),
- le SNDEC (M. REYDET),
- DSF (M. OLRV),
- UNICEM (M. SCHMITT),
- EDF (Mme BOUVIER),
- La Chambre d'Agriculture (M. JACQUARD).

Membres du bureau de la CLE du SAGE de l'Arve

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme,

Le Président,

Martial SADDIER

